

Informations de base	
2001/0105(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Protection de l'euro contre le faux monnayage, programme Pericles 2002-2005 Abrogation 2011/0449(COD) Modification 2005/0029(CNS) Modification 2005/0030(CNS) Modification 2006/0078(CNS) Subject 5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro 7.30.30.10 Lutte contre la contrefaçon	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	LIBE	Libertés et droits des citoyens, justice, affaires intérieures	SCHMID Gerhard (PSE)	10/07/2001
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	BUDG	Budgets	NARANJO ESCOBAR Juan Andrés (PPE-DE)	26/06/2001
	ECON	Economique et monétaire	TORRES MARQUES Helena (PSE)	27/08/2001
	EMPL	Emploi et affaires sociales	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil		Réunions	Date
	Pêche		2400	2001-12-17
Commission européenne	DG de la Commission			Commissaire
	Office européen de lutte antifraude (OLAF)			